REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CHU de Tizi-Ouzou
Service d'Epidémiologie
Et de Médecine Préventive

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté de Médecine
Département de Médecine

Examen de rattrapage
Médecine sociale
Le 08 septembre 2013

Exercice 1.

En Algérie, au cours de l'année 1985, on recensé 42070 victimes par accident de la voie publique avec un nombre de décès de 4134. Au 1er janvier 1985, la population algérienne était estimée à21734500 habitants. Au 31 décembre 1985, elle était de 22432200 habitants.

1) Définir et calculer le taux d'incidence des accidents de la route pour l'année 1985.
2) Quel est l'utilité du calcul du taux d'incidence à la longue ?
3) Défini et calculer le taux de mortalité spécifique par accident de la route
4) Définir et calculer le taux de létalité par accident de la route.

Exercice 2.

2000 adolescents, tous normo tendus, dont 500 soufraient d'obésité ont été suivis pendant une période de 10 ans ; à l'issue de cette étude, 56 cas d'hypertension artérielle furent dépistés chez les sujets obèses contre 90 chez les sujets normaux.

1) De quel type d'étude s'agit t-il ?
2) Calculer le taux d'incidence de l'HTA chez les sujets normaux et chez les sujets obèses.
3) Définir et calculer la mesure d'association épidémiologique appropriée pour ce type d'étude ? Commenter.
4) Définir et calculer le risque attribuable chez les sujets obèses. Commenter

Exercice 3.

1. Les maladies non transmissibles sont caractérisés (cocher la ou les réponses fausses (RF)) :
   a- Sont causées exclusivement par un agent infectieux.
   b- Plusieurs facteurs de risque peuvent contribuer à leur genèse
   c- Il n'y pas de période de latence ou d'incubation entre l'exposition et la survenue de la maladie.
   d- Proposition a et c.

2. Parmi s ces maladies, lesquelles sont à déclaration obligatoire en Algérie (RI)?
   a- La rougeole
   b- La diphtérie
   c- La peste
   d- La rubéole
   e- La varicelle.

Bon courage !